

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Publique**  
**du**  
**16 juin 2008**  
  
**Compte-Rendu**

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisy, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le 16 juin 2008 , à 19h30, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE, Maire.

Date de Convocation : 9 juin 2008

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf M.M. Lassalle, Bertholio, Mangiarotti, Poncet, Neuville et Santilli, excusés

Procurations ont été données par :

Mme Lassalle	à	M. Bruyère
Mme Bertholio	à	M. Pellicier
M. Mangiarotti	à	M. Calone
Mme Poncet	à	Mme Carrier
M. Santilli	à	M. Bolon

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice	:	29
Présents	:	23
Votants	:	28

Melle Laurence CUTTAZ est désignée secrétaire de séance.

*Mme Dury demande si le compte-rendu fait mention de toutes les interventions en cours de séance. M. le Maire explique que celui –ci ne reprend pas in extenso l'ensemble des interventions, mais essaie de restituer l'esprit du conseil, conformément à la jurisprudence CE du 18 novembre 1987 « Marcy ».*

*Mme Dury demande si la subvention de 175 000€ allouée par M. Accoyer au titre de l'aménagement du stade de foot permettait de financer l'électricité de l'opération, alors que le compte-rendu de la séance de septembre 2007 mentionne que cette subvention permettait de financer les travaux, et non l'électricité. Monsieur le Maire explique que ces recettes n'étaient pas connues au départ de l'opération, donc pas affectées spécifiquement.*

Le compte-rendu de la séance publique du 20 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

**08-61 Budget Principal – Décision Modificative n° 2**

*Monsieur Bolon relève que les embauches n'ont pas été prévues au budget 2008, et que cette présentation comptable ne fait pas apparaître que les dépenses augmentent de 247 000 € et les recettes de 95 600€, l'autofinancement diminuant de 152000€.*

*Monsieur Pellicier rappelle qu'il avait précisé lors de la présentation de ce budget qu'il s'agissait d'un budget pré électoral, et que du fait qu'il était voté en janvier, les services n'ont pas eu le temps de chiffrer exactement toutes les prévisions. Cependant, les sommes prévues étaient relativement justes compte-tenu des prévisions de l'époque.*

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, MM Santilli, Demolis, Bolon, Dury, Girardier, Nehr, ne prenant pas part au vote,

- **Décide** d'adopter la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2008, comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u>	<u>95 600.00</u>	<u>95 600.00</u>
Chapitre 011 -Charges à caractère général	10 100.00	
Chapitre 012 -Charges de personnel	144 700.00	
Chapitre 65 -Autres charges de gestion courante	9 900.00	
Chapitre 014 -Atténuation de produits	100.00	
Chapitre 66 -Charges financières	14 202.53	
Chapitre 67 -Charges exceptionnelles	20 000.00	
Chapitre 042 -Opérations d'ordre entre sections	49 439.15	
Chapitre 023 -Virement à la section d'investissement	-152 841.68	
Chapitre 70 -Produits des services et du domaine		2 400.00
Chapitre 73 -Impôts et taxes		62 200.00
Chapitre 74 -Dotations et participations		29 700.00
Chapitre 013 -Atténuations de charges		1 300.00
<u>Section d'Investissement</u>	<u>333 600.00</u>	<u>333 600.00</u>
10-Dotations, fonds divers, réserves		-13 500.00
16-Emprunts et dettes assimilées	8 393.08	318 302.53
021-Virement de la section de fonctionnement		- 152 841.68
040-Opérations d'ordre entre sections		49 439.15
041-Opérations patrimoniales	132 000.00	132 000.00
Opération 10 -Réserves foncières	- 1 793.08	
Opération 11 -Aménagement du centre ville	37 000.00	
Opération 12 -Etudes diverses-Géomètre	10 000.00	
Opération 20 -Mise en valeur du marais		200.00
Opération 23 -Centre socioculturel	20 000.00	
Opération 27 -Aménagement zone des plans	33 000.00	
Opération 28 -Déviation route de Macully	56 000.00	
Opération 30 -Equipement jeunesse	500.00	
Opération 31 -Opérations non individualisées	14 500.00	
Opération 37 -Voirie communale	24 000.00	

#### **08-62 Plan de mobilité employeur/salariés - approbation**

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** la participation de la commune au plan de mobilité « employeur/salariés », à hauteur de 25% de l'abonnement de bus annuel « Liberté »
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer la convention de partenariat dont le modèle est joint à la présente délibération.

#### **08-63 Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires – modifie et remplace la DCM 08-48**

**Le conseil municipal**, à l'unanimité,

- Modifie la DCM 08-48 , pour sa partie « bénéficiaires », et décide d'instituer l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires de catégorie C et aux fonctionnaires de catégorie B, conformément aux termes de l'article 2-1-1 du décret n°2002-60 du 14 janvier 2002

**08-64 cession à la commune de parties de parcelles de terrain appartenant à Frédéric Turc -**

Mme Girardier demande des informations sur les procédures de cessions gratuites, notamment si les parties cédées sont toujours des bordures de terrain. Monsieur le Maire explique que ces cessions sont nécessaires à l'élargissement des voies, et s'intègrent dans le cadre des permis de construire. Monsieur Bolon demande si ces parcelles sont soumises au Plan d'Exposition au Bruit. Monsieur le Maire répond que le PEB est actuellement remise à jour par l'aviation civile, et qu'il reste ferme pour que les terrains urbanisables ne deviennent pas inconstructible.

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** la cession à la Commune de deux parties de la parcelle cadastrée section AM 1, parties d'une contenance de 31 et 29 m<sup>2</sup>, et une partie de la parcelle cadastrée AM 2, partie d'une contenance de 143 m<sup>2</sup>, propriétés de M. Frédéric TURC dans le cadre de l'aménagement du chemin du Paret. La cession aura lieu à titre gratuit pour 106m<sup>2</sup> et au prix de à 30€/m<sup>2</sup> pour 97 m<sup>2</sup> de terrain soit un prix total de 2910€.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette cession.

**08-65 –Avenant n°1 au marché AO2007-03 relatif aux travaux de prolongement de la rue de l'artisanat au parc de Calvi**

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **Adopte** l'avenant n°1 au marché de travaux AO 2007-03 pour la réalisation de travaux de prolongement de la rue de l'artisanat au Parc de Calvi
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à cet avenant

**08-66 Avenant au marché relatif à la mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour la réalisation d'un terrain synthétique**

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, MM Santilli, Demolis, Bolon, Dury, Girardier, Nehr ne prenant pas part au vote en cohérence avec leurs votes précédents relatifs à l'opération « aménagement du stade de foot »,

- **Adopte** l'avenant n°1 au marché SPS pour la réalisation d'un terrain synthétique d'honneur de football synthétique
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à cet avenant

**08-67 Marché de travaux n°AO 2008-01 – Construction d'un Multi-accueil à Brassilly – Attribution – Modifie la DCM 08-60**

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **Décide** de rejeter l'offre de l'entreprise Baticolor pour non respect des articles 46-1 et 46-3 du Code des Marchés Publics ;
- **Décide** d'attribuer le lot n°12 du marché AO 2008-01 - Construction d'une structure multiaccueil à Brassilly, comme suit :

<u>Lots</u>	<u>Caractéristiques</u>	<u>Attributaire</u>	<u>Montant Offre HT</u>
12	Peintures / Revêtements muraux	BONGLET	Offre de base : 26 192,53 € + option n°1 (Motifs décoratifs en peinture) : 675 €

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à ce marché.

## **Questions diverses**

### *Brocante*

Monsieur le Maire remercie le Comité des Fêtes et tous les participants à la Brocante qui était une réussite.

### *Groupe de Travail Conseil Municipal Jeune*

Ce groupe de travail comprend : Mm Carrier, Arnaud, Nehr, Rizzo, Fonteneau, Cuttaz, Travostino, Girardier et Dury.

### *Challenge sécurité Routière*

Les élus volontaires pour aider à l'organisation de cette manifestation, en plus des participants au groupe de travail, sont MM Pellicier, Girardier, Nehr, Demolis, Deglise-Favre, Rizzo, Calone, Cuttaz, Dury, Fievet, Mangiarotti.